

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC - CONSULTATION ÉCRITE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, Marc-Antoine Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité

QUE:

Lors de la séance extraordinaire du 11 mai 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 340-2020 décrétant un emprunt de 3 701 965 \$ relatif à des travaux de réfection dans le rang de la Rivière nord, la route Coulombe et la rue Sainte-Genève sur le territoire de Saint-Isidore

Lors de cette même séance, ledit règlement a été désigné comme acte prioritaire, le soustrayant à la procédure d'approbation par les personnes habiles à voter.

Foire aux questions

- **QU'EST-CE-QUE C'EST ?** Le règlement d'emprunt permettra la concrétisation des travaux suivants dans le rang de la Rivière nord, la route Coulombe et la rue Sainte-Genève tels pulvérisation, excavation, reconstruction complète ou partielle selon les secteurs, reprofilage de fossés, remplacement de ponceaux, pavage et lignage.
- **POURQUOI CES TRAVAUX ?** La réalisation de ces travaux permettra d'avoir des routes en bon état et ainsi assurer la sécurité des usagers.
- **COMMENT CES CHANGEMENTS VONT-ILS ME TOUCHER ?** Plusieurs entraves à la circulation seront en place durant la réalisation des travaux et des délais plus longs sont à prévoir lors des déplacements sur les artères touchées.
- **EST-CE QUE JE PEUX CONSULTER CE RÈGLEMENT ?** Oui, le règlement no 340-2020 est disponible sur le site web de la municipalité www.saint-isidore.net.
- **COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ ?** Une consultation écrite se déroule jusqu'au 28 mai 2020. Au cours de cette consultation, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire en envoyant leurs commentaires :
 - Soit par courrier électronique, à l'adresse info@saint-isidore.net ;
 - Soit par la poste, au 128, route Coulombe, Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce treizième (13^e) jour du mois de mai deux mille vingt (2020).



Marc-Antoine Tremblay,
Directeur général et secrétaire-trésorier